



## MAISON DES MINES DU KIVU

M.M.Ki ASBL

N°12 avenue de la Cathédrale, commune d'Ibanda, Bukavu, RDC.

Tél : + 243 993488613, + 243 8116369435

E- Mail : maisonmineskivu@gmail.com



---

### **Lettre ouverte à Monsieur le président du Comité Exécutif de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en République Démocratique du Congo**

**Concerne** : Nos considérations sur le récent projet de procédure de désignation, de nomination et de la durée de mandat des membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC

Monsieur le Président du Comité Exécutif,

La maison des mines du Kivu et les autres organisations de la société civile du Sud-Kivu impliquées dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), signataires de la présente lettre ouverte, félicitent le Groupe Multipartite quant aux progrès très significatifs réalisés par la RDC dans la mise en œuvre du processus ITIE. Elles émettent des réserves au projet de procédure de désignation repris en marge et s'interrogent de l'importance de ce document 10 ans après la mise en œuvre de l'ITIE en RDC.

Après une lecture très minutieuse de la norme ITIE et du projet de procédure de désignation, de nomination et de la durée de mandat des membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC, les organisations signataires de la présente viennent avec les considérations suivantes :

#### **1. Code de Conduite des OSC impliquées dans la mise en œuvre de l'ITIE en RD Congo**

Les organisations impliquées constatent que ce document (Code de Conduite) a été élaboré en conformité avec la Norme, et demeure le socle de la participation de la société civile dans le processus ITIE. Le mode de désignation et le mandat y sont clairement définis.

Les organisations pensent qu'il serait souhaitable que le document proposé ne puisse pas aller à l'encontre du Code de Conduite et que la société civile ait son mécanisme qu'elle juge efficace pour désigner ses délégués au Comité Exécutif.

## **2. Mandat des délégués au Comité Exécutif**

Les organisations constatent que le projet de procédure détermine le mandat des différentes composantes, mais pas celui de la composante Secrétariat Technique, dont celui du Coordonnateur National.

Les organisations pensent qu'il serait souhaitable que le Comité exécutif détermine le mandat des animateurs au Secrétariat Technique et celui du Coordonnateur National. Pour ce qui est de la composante Société Civile, il serait souhaitable d'adopter la procédure qui est déjà prévue par le Code de Conduite.

## **3. Approbation par le Comité Exécutif de la désignation/nomination des délégués**

Les organisations constatent que cette proposition est de nature à restreindre la participation effective des parties prenantes.

## **4. Irrégularité aux réunions du Comité Exécutif, après avoir totalisé cinq absences aux travaux au cours d'une année**

Les organisations constatent que les délégués ont d'autres charges au-delà d'être membres au Comité Exécutif. Elles formulent une crainte de voir la convocation des réunions lorsque les membres influents ont un autre agenda sous prétexte qu'ils sont absents.

Les organisations pensent qu'il serait souhaitable d'éviter de convoquer les réunions quand on sait qu'un membre influent est empêché.



**5. L'adoption de procédure de désignation, de nomination et de la durée de mandat des membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC à huis clos**

Les organisations constatent que l'examen de ce document à huis clos est de nature à renforcer l'opacité et l'instrumentalisation de certains membres du Comité Exécutif. L'ITIE étant une norme visant à renforcer la transparence, il serait souhaitable que ce document soit examiné de manière transparente.

Nous restons, monsieur le président du Comité Exécutif ITIE-RDC, à votre disposition pour développer les considérations soulevées et contribuer à la collaboration étroite avec les organisations de la société civile impliquées dans l'ITIE pour améliorer la gouvernance et la transparence des ressources naturelles en République démocratique du Congo,

En espérant que nos considérations attireront votre intérêt, nous vous prions de croire, monsieur le Président du Comité Exécutif ITIE-RDC, en l'expression de nos sentiments distingués.



Fait à Bukavu, le 26/10/2015

Grégoire KASADI LUMANDE

Directeur MMKI a. i.

Ampliation :

- Tous les membres du Comité Exécutifs.